

N° 6.26 - Régime des micro BA : les pièges à éviter

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats spécialisé en agriculture

Durée : 2h30 de 9h30 à 12h

Tarif par participant en distanciel :

Le tarif est de 187.50€ HT soit 225€ TTC.

Date :

20/12/2024 - webinaire - Distanciel

Description :

La loi de finances pour 2024 a augmenté significativement le seuil de passage à un régime réel d'imposition dans la catégorie des bénéficiaires agricoles. Le risque de retour au micro BA, devenu régime d'imposition de droit depuis le 01/01/2016, augmente fortement. Il est donc absolument indispensable de maîtriser les conséquences fiscales et sociales d'un éventuel changement de régime d'imposition volontaire ou subi !

PRÉ-INSCRIPTION

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La loi de finances pour 2024 a augmenté significativement le seuil de passage à un régime réel d'imposition dans la catégorie des bénéficiaires agricoles. Le risque de retour au micro BA, devenu régime d'imposition de droit depuis le 01/01/2016, augmente fortement. Il est donc absolument indispensable de maîtriser les conséquences fiscales et sociales d'un éventuel changement de régime d'imposition volontaire ou subi !

Animateur : Webinaire animé par Alexandre SIGURE, avocat spécialisé

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Évaluation :

L'animateur s'assure de la bonne compréhension des participants durant toute la durée de l'intervention.

MODALITÉS

Date de cette version : 16/12/2024

Modalités d'inscription :

Reproduction interdite - Régime des micro BA : les pièges à éviter

Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à une semaine avant la date de la formation.
Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.
Vous recevrez votre lien de connexion pour la visio-conférence deux jours avant la formation.

Contact

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX

26 rue de Mogador

75009 Paris

contact@uneca.fr

Imprimer

[Liste complète des formations](#)

Source URL: <http://formation.uneca.fr/regime-des-micro-ba-les-pieges-eviter>